

Canada

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MELBOURNE, TENUE LE 7 MARS 2022 À 19 H 30, À L'HÔTEL DE VILLE, AU 1257, ROUTE 243, CANTON DE MELBOURNE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE JAMES JOHNSTON, MAIRE.

Sont présents:

Monsieur James Johnston, maire
Madame Lois Miller, conseillère au siège numéro 1
Monsieur Douglas Morrison, conseiller au siège numéro 2
Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3
Monsieur Simon Langeveld, conseiller au siège numéro 4
Madame Maureen Murphy, conseillère au siège numéro 5
Monsieur Daniel Enright, conseiller au siège numéro 6

Également présente:

Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée

Ouverture de la séance et présence:

Monsieur le maire, James Johnston, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Melbourne. La régularité de la convocation et le quorum ayant été constatés par Monsieur le Maire, la séance est déclarée par le conseiller Douglas Morrison régulièrement ouverte.

Sauf indication contraire lors du vote sur une proposition particulière, la personne qui préside la séance ne participe pas au vote sur une proposition. / Unless specifically stated otherwise on the vote on a particular proposal, the person chairing the meeting does not participate in the vote on a proposal.

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 7 mars 2022 à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville, au 1257 route 243, Canton de Melbourne, Québec.

Ouverture – opening

1. Ordre du jour - agenda
2. Procès-verbal - minutes
3. Période des questions - question period

Urbanisme/Inspection

4. Demande d'autorisation CPTAQ / CPTAQ request
5. Demande d'intervention Bell / Request
6. CPTAQ - dossiers du mois (1153-48-0550, 0852-86-3333) / monthly files

Administration

7. Correspondances
8. Dépôt – Rapport annuel 2021 – SPA de l'Estrie / Annual report
9. Avis de motion et présentation du projet de Règlement numéro 2022-03 - un règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux, remplaçant le règlement no. 2018-11 / Notice of motion and presentation of bylaw no. 2022-03, a by-law on the code of ethics and deontology of the municipal employees, replacing bylaw no. 2018-11
10. Avis de motion et présentation du projet de Règlement numéro 2022-04 – décrétant un emprunt de 735 000 \$ et une dépense de 735 000 \$ aux fins du rechargement des chemins Baker et Ely et le remplacement d'un ponceau / Notice of motion and presentation of bylaw 2022-04 decreeing a loan for the gravelling of Baker and Ely roads and the replacement of a culvert
11. Arrérages des taxes / Tax arrears
12. Arrérages des taxes - représentant de la municipalité pour enchérir et/ou acquérir des immeubles au nom de la municipalité / Tax arrears – designation of a municipal representative
13. Offre de service – Révision et mise à jour du devis pour l'ouverture et entretien des chemins d'hiver / Service offer

14. Offre de service – Révision et mise à jour du devis pour la collecte, le transport et l'enfouissement des matières résiduelles / Service offer
15. Offre de service - Bruno Fauteux électrique - Fournir et installer une borne de recharge / Service offer
16. Offre de service - Bruno Fauteux électrique - Remplacer l'entrée électrique du garage / Service offer
17. Fonds disponible à la MRC du Val-Saint-François – redevances ressources naturelles 2016 et 2017 / Request to the MRC for amounts available to Melbourne from the natural resource funds
18. Cogesaf – formulaire d'adhésion 2022-2023 / Membership
19. Mai-Mois de l'arbre et des forêts / Forest and tree month
20. Distribution de compost / Compost
21. Dons & publicités / Donations & publicity (Les Sentiers de l'Estrie, La Société St-Patrick de Richmond, Le Vent dans les Arts, Jevi, The Record, l'Étincelle, La Tribune)

Voirie

22. Lettre du Ministre des Transports – aide financière – Programme d'aide à la voirie locale - volet Soutien / Letter
23. Demande d'un délai jusqu'au 30 septembre 2023 pour l'exécution des travaux suite à l'acceptation de la demande de subvention au PAVL pour la réfection d'une partie du chemin Valley / Request for an extension until September 30th, 2023 for the execution of the work on Valley Road following the acceptance of the request for financial aid
24. Convention d'aide financière avec le MTQ dans le cadre du volet Soutien du Programme d'aide à la voirie locale / Financial assistance agreement with the MTQ within the framework of the program « PAVL – volet – Soutien »
25. Soumissions – Rechargement des chemins Baker et Ely et remplacement d'un ponceau / Tenders for the graveling of Baker and Ely roads and the replacement of a culvert
26. Soumissions – Reconstruction d'environ 200 m du chemin de Montréal / Tenders for the reconstruction work on Montreal Road
27. Offre de service professionnels - surveillance des travaux sur le chemin de Montréal / Professional service offer - monitoring of the work on Montreal Road
28. Appel d'offres pour la fourniture de matériaux granulaires / Tenders for slate
29. Offre de services – gravier pour les chemins Gunter et de la Rivière / Offer
30. Offre de services - fauchage des abords des chemins / Roadside grass cutting
31. Offre de services - fauchage / débroussaillage de toutes les glissières / Grass cutting around all the guard rails
32. Offre de services - débroussaillage / Brush cutting
33. Service de niveleuse / Grader service
34. Chemins de la Rivière et Gunter – service de niveleuse et abat-poussière – Demande à la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton / Grader service and calcium for de la Rivière and Gunter roads

Sécurité publique

35. Dépôt des états financiers 2021 du SSIRR / 2021 financial statement for the SSIRR
36. Dépôt des rapports annuels du préventionniste / Fire inspector annual reports
37. Adoption du rapport annuel d'activités en sécurité incendie / Adoption of the annual fire safety report

Factures

38. Factures/Bills

Varia

39. Les élus-es municipaux québécois solidaires du peuple Ukrainien

Levée de l'assemblée

Ordre du jour : 2022-03-07, 1 **Attendu que** chacun des membres du conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par le maire;

Il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Daniel Enright que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l'item Varia.

Whereas each of the members of council has acknowledged the agenda for this meeting, which was read aloud by the mayor;

It is proposed by councillor Langeveld, seconded by councillor Enright that the agenda proposed to the members is adopted by leaving the item Varia open.

Procès-verbal : 2022-03-07, 2 **Attendu que** tous et chacun des membres de ce conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal du 7 février 2022;

Il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par la conseillère Maureen Murphy, d'adopter le procès-verbal du 7 février 2022.

Whereas all and each of the members of this council declared to have received, before this day, copy of the minutes of the February 7th, 2022 council meeting;

It is proposed by councillor Miller, seconded by councillor Murphy to adopt the minutes of the February 7th, 2022 council meeting such as received.

Période de questions: 2022-03-07 Monsieur Denis Lefebvre, propriétaire du lot 3 511 171 était présent pour demander au conseil si le chemin Beauregard pourrait être déneigé jusqu'à la limite de son lot si une résidence permanente y est construite. / Mr. Denis Lefebvre, owner of lot 3 511 171 was present to ask council if Beauregard Road could be plowed to the limit with his lot if a permanent residence is built.

Demande de déneigement pour le chemin Beauregard : 2022-03-07, 3 Le propriétaire du 3 511 171 a déposé une demande de déneigement du chemin Beauregard, jusqu'à la limite avec son lot si une résidence permanente y est construite. Le chemin Beauregard n'est présentement pas déneigé par la municipalité.

Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Daniel Enright, il est résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne accepte la demande pour le futur déneigement sur le chemin Beauregard sous deux conditions soit : la construction d'une résidence permanente et l'aménagement d'une aire de virage sur une partie du lot 3 511 171; que le déneigement de cette partie du chemin Beauregard ne débutera qu'une fois la résidence construite et habitée et l'aire de virage aménagée.

The property owner of lot number 3 511 171 tabled a request for snow removal on Beauregard Road, up to the limit with his lot if a permanent residence is built. Beauregard Road is currently not plowed by the municipality.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Enright, it is resolved unanimously by the councillors that the council of the Township of Melbourne accepts the request for future snow removal on Beauregard Road under two conditions: the construction of a permanent residence and the development of a turning area; that snow removal on this section of Beauregard Road will not begin until the residence is built and inhabited.

Chemin Beauregard – service de collecte des matières résiduelles (ordures et recyclages) : 2022-03-07, 4 **Attendu que** le propriétaire du lot 3 511 171 sur le chemin Beauregard peut se prévaloir du droit de construction;

Attendu que pour d'autres chemins sans issue similaires au chemin Beauregard la Municipalité exige que les citoyens apportent leurs bacs

de matières résiduelles aux abords de l'intersection avec un autre chemin pour faciliter la collecte;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison appuyé par le conseiller Jeff Garrett, et résolu à l'unanimité des conseillers que tout propriétaire d'immeuble ayant une adresse sur le chemin Beauregard peut bénéficier du service de collecte des matières résiduelles mais qu'il doit déposer les bacs de matières résiduelles aux abords du chemin Oak Hill sans gêner à la circulation, et ce à l'intersection des chemins Beauregard et Oak Hill.

Whereas lot 3 511 171 on Beauregard Road has the right of construction; whereas other dead-end roads similar to Beauregard Road require that citizens bring their residual matter bins to the intersection with another road to facilitate collection;

It is moved by councillor Morrison seconded by councillor Garrett, and unanimously resolved that any property with an address on Beauregard Road must place their residual matter bins near Oak Hill Road without obstructing traffic, at the intersection of Beauregard and Oak Hill Roads.

Demande d'autorisation à la CPTAQ – Serge Hamel : 2022-03-07, 5
Considérant qu'une demande d'aliénation, en zone agricole est assujettie à l'approbation de la CPTAQ;

Considérant qu'en vertu de l'article 58.2 de la LPTAA, une recommandation de la Municipalité doit accompagner la demande d'autorisation et que cette recommandation doit être motivée et doit respecter les critères visés à l'article 62, et doit aussi indiquer que la demande est conforme selon les dispositions du règlement de zonage de la municipalité;

Considérant que les propriétaires actuels : Serge Hamel, Dominique Manseau, Jean-François Hamel et Catherine Leblanc souhaitent vendre le lot 3 510 696 du Cadastre du Québec à Serge Hamel et Dominique Manseau afin qu'ils soient les seuls propriétaires du terrain visé;

Considérant que la demande ne touche pas au potentiel agricole du lot ou des lots avoisinants;

Considérant que la demande ne touche pas les activités agricoles existantes ni sur le développement de ces activités agricoles ni sur les possibilités d'utilisation des lots avoisinants;

Considérant que la demande n'a pas d'effet sur l'homogénéité de la communauté ou de l'exploitation agricoles;

Considérant que la demande n'a pas d'effet sur la préservation de l'agriculture ou des ressources en eau et en sol dans la municipalité et dans la région;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Daniel Enright et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la Municipalité appuie la demande de Monsieur Serge Hamel et Madame Dominique Manseau à obtenir, de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), une autorisation pour l'aliénation du lot 3 510 696 afin d'acquérir ledit lot;

Que la Municipalité informe la CPTAQ que la demande est conforme à la réglementation municipale;

Que la Municipalité recommande à la CPTAQ d'autoriser la présente demande.

Considering that a request for alienation in an agricultural zone is subject to the approval of the CPTAQ; considering that under article 58.2 of the

LPTAA, a recommendation from the Municipality must accompany the request for authorization and that this recommendation must be justified and must respect the criteria referred to in article 62, and must also indicate that the application complies with the provisions of the municipality's zoning bylaw; considering that the current owners: Serge Hamel, Dominique Manseau, Jean-François Hamel and Catherine Leblanc wish to sell lot 3 510 696 to Serge Hamel and Dominique Manseau so that they are the sole owners of the lot in question; considering that the request does not affect the agricultural potential of the lot or the neighboring lots; considering that the request does not affect the existing agricultural activities nor the development of these agricultural activities nor the possibilities of using the neighboring lots; considering that the request has no effect on the homogeneity of the farming community; considering that the request has no effect on the preservation of agriculture or of water and soil resources in the municipality and in the region;

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Enright it is resolved unanimously by the councillors present that the Municipality supports the request of Mr. Serge Hamel and Mrs. Dominique Manseau to obtain, from the CPTAQ, an authorization for the alienation of lot 3 510 696 in order to acquire the said lot; that the Municipality informs the CPTAQ that the request complies with municipal regulations; that the Municipality recommends that the CPTAQ authorize this request.

Demande d'intervention Bell : 2022-03-07, 6 Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne approuve le projet de Bell pour l'enlèvement de poteaux et la pose de nouveaux poteaux incluant des câbles et torons au 875 chemin Valley (projet # I16317), et ce, avec les modifications demandées sur le plan de Bell par la firme EXP pour les travaux de voirie municipale à venir.

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Miller, it is resolved by the council of the Township of Melbourne to approve the removal of poles and the installation of new poles including cables and strands at 875 Valley Road by Bell (project # I16317), with the modifications requested to the Bell plan by the firm EXP for the upcoming municipal road works.

CPTAQ – dossiers du mois : 2022-03-07 La correspondance relative aux dossiers du mois (1153-48-0550, 0852-86-3333) a été déposée et expliquée par la directrice générale et greffière-trésorière. / Correspondence relating to the monthly files was tabled and explained by the director general/clerk-treasurer.

Correspondances : 2022-03-07 La liste de la correspondance, reçue pour la période du 8 février au 7 mars 2022, a été remise à chacun des membres du conseil. La correspondance faisant l'objet d'une résolution sera déposée aux archives.

The list of the correspondence received for the period from February 8th till March 7th, 2022 was given to every member of council. The items from the correspondence being subject to a resolution will be filed in the archives.

Dépôt – Rapport annuel 2021- SPA de l'Estrie : 2022-03-07 Le conseil prend connaissance du rapport annuel des activités et services 2021 de la SPA de l'Estrie pour le Canton de Melbourne, déposé par la directrice générale et greffière-trésorière. / Council acknowledges the 2021 annual report of activities and services of the SPA de l'Estrie for the Township of Melbourne, tabled by the director general/clerk-treasurer.

Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 2022-03, un règlement relatif au « Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux », remplaçant le règlement no. 2018-11 : 2022-03-07, 7 Le conseiller Douglas Morrison donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement relatif

au « Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux », remplaçant le règlement no. 2018-11, énonçant les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique ainsi que les règles déontologiques devant guider la conduite des employés. Tous les membres du conseil ayant reçu copie dudit règlement, il y aura donc exemption de lecture lors de son adoption.

Dans le but de respecter les exigences prévues aux articles 12 et 18 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (L.R.Q., c. E-15.1.0.1), copie du projet de « Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux » est jointe en annexe au présent avis.

Councillor Morrison gave notice of motion that at a subsequent meeting a bylaw will be submitted for adoption regarding the « *Code d'éthique et de déontologie* » for the municipal employees, expressing the main values of the municipality in ethics as well as the guidelines regarding the conduct of the employees. As all the council members received a copy of this bylaw before the meeting, there will be no reading of the bylaw.

A draft of this bylaw is presented at this meeting.

Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 2022-04, un règlement décrétant un emprunt de 735 000 \$ et une dépense de 735 000 \$ aux fins de rechargement des chemins Baker et Ely et le remplacement de ponceaux : 2022-03-07, 8 Le conseiller Daniel Enright donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement décrétant un emprunt de 735 000 \$ et une dépense de 735 000 \$ aux fins de rechargement des chemins Baker et Ely et le remplacement de ponceaux.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante par le conseiller Daniel Enright.

Councillor Enright gave notice of motion that a subsequent meeting bylaw number 2022-04 will be submitted for adoption, a bylaw decreeing a loan of 735 000 \$ and an expense of 735 000 \$ for the graveling of Baker and Ely roads and the replacement of culverts.

A draft of this bylaw is presented at this meeting by councillor Enright.

Vente pour non-paiement de taxes : 2022-03-07, 9 **Considérant que** la directrice générale et greffière-trésorière a préparé une liste des adresses et des relevés de taxes de toutes les personnes présentant un solde en souffrance envers la Municipalité selon l'article 1022 du Code municipal;

Il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, et résolu à l'unanimité :

Que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne approuve la liste déposée par la directrice générale et greffière-trésorière concernant les personnes présentant un solde en souffrance envers la Municipalité;

Que le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à envoyer les comptes de taxes à la MRC du Val-Saint-François pour défaut de paiement de taxes, si ces comptes ne sont pas payés d'ici le 15 mars 2022, selon la liste déposée.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Garrett, it is resolved that council approves the list tabled by the director general/clerk-treasurer regarding the persons indebted to the municipality; that council authorizes the director general/clerk-treasurer to forward the unpaid arrears to the MRC du Val-Saint-François, if these accounts are not paid before March 15th, 2022, concerning the list tabled.

Vente pour non-paiement de taxes - mandat pour enchérir : 2022-03-07, 10 Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le

conseiller Simon Langeveld, il est résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne mandate le maire, M. James Johnston, ou si nécessaire, le maire suppléant, comme représentant de la Municipalité pour enchérir et/ou acquérir les immeubles au nom de la Municipalité (art. 1038 du Code municipal) lors de la vente pour défaut de paiement de taxes, le jeudi 9 juin 2022 à 10h, à la MRC du Val-Saint-François, au 810 Montée du Parc à Richmond.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Langeveld, it is resolved that council appoints the mayor, Mr. James Johnston, or if necessary, the pro-mayor, as the representative of the municipality to outbid and/or acquire properties in the name of the municipality (article 1038 of the municipal code) during the sale for non-payment of taxes, which will be held on Thursday, June 9th, 2022 at 10 a.m., at the MRC du Val-Saint-François, 810 Montée du Parc, in Richmond.

Offres de services professionnelles – Révision et mise à jour du devis pour l'ouverture et l'entretien des chemins d'hiver : 2022-03-07, 11 Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Daniel Enright, il est résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne accepte l'offre de la firme « Therrien Couture Jolicoeur » relative à la révision et la mise à jour du devis pour l'ouverture et l'entretien des chemins d'hiver, et ce, selon les termes d'une offre déposée en date du 14 février 2022.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Enright, it is resolved by the council of the Township of Melbourne to accept the offer from the firm *Therrien Couture Jolicoeur* relating to the revision and updating of the tender documents for the opening and maintenance of winter roads, and that in accordance to the terms in an email dated February 14th, 2022.

Offres de services professionnelles – Révision et mise à jour du devis pour la collecte, le transport et l'enfouissement des matières résiduelles : 2022-03-07, 12 Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne accepte l'offre de la firme « Therrien Couture Jolicoeur » relative à la révision et la mise à jour du devis pour la collecte, le transport et l'enfouissement des matières résiduelles, et ce, selon les termes d'une offre déposée en date du 14 février 2022.

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Miller, it is resolved by the council of the Township of Melbourne to accept the offer from the firm *Therrien Couture Jolicoeur* relating to the revision and updating of the tender documents for the pick up, transportation and disposal of residual materials, and that in accordance to the terms in an email dated February 14th, 2022.

Offre de service – Fournir et installer une borne de recharge : 2022-02-07, 13 Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de *Bruno Fauteux Électrique*, et ce, selon les termes de l'offre en date du 13 janvier 2022 relative à la fourniture et à l'installation d'une borne de recharge « Flo G5 de type 2 ».

Moved by councillor Enright, seconded by councillor Garrett, it is resolved to accept the offer of *Bruno Fauteux Électrique*, on terms of a document dated January 13th, 2022 relating to the supply and installation of a « Flo G5 type 2 » charging station.

Offre de service – Remplacer l'entrée électrique du garage : 2022-02-07, 14 Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de *Bruno Fauteux Électrique*, et ce, selon les termes de l'offre en date du 13 janvier 2022 relative au remplacement de l'entrée électrique du garage pour permettre le branchement d'une borne de recharge.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Miller, it is resolved to accept the offer of *Bruno Fauteux Électrique*, on terms of a document dated January 13th, 2022 relating to the replacement of the electrical entrance to the garage to allow the connection of a charging station.

Fonds disponible à la MRC du Val-Saint-François – redevances ressources naturelles 2016 et 2017 : 2022-03-07, 15 **Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne souhaite utiliser les sommes mises à sa disposition à la MRC du Val-Saint-François dans le fond des redevances ressources naturelles 2016-2017 pour acquitter les coûts du projet pour l'achat et l'installation d'une borne de recharge électrique et pour l'achat d'un bac de récupération pour le polystyrène;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par la conseillère Maureen Murphy, et résolu à l'unanimité :

Que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne autorise une demande pour utilisation du fonds des redevances ressources naturelles 2016-2017 disponible en leur nom à la MRC du Val-Saint-François pour l'achat d'une borne de recharge électrique à être installée à l'hôtel de ville et pour l'achat d'un bac de récupération pour le polystyrène;

Que la directrice générale et greffière-trésorière, Madame Cindy Jones, est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité tout document pouvant être requis aux fins de la présente demande.

Whereas the Township of Melbourne wishes to use the sums available to them at the *MRC du Val-Saint-François* in the 2016-2017 natural resource fund to pay the project costs for the purchase and installation of an electric charging station and the purchase of a recycling bin for styrofoam;

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Murphy, it is resolved unanimously that the council of the Township of Melbourne authorize a request for use of the 2016-2017 natural resources fund available to them to the *MRC du Val-Saint-François* for the purchase of an electric charging station to be installed at the town hall as well as for the purchase of a recycling bin for styrofoam; that the director general, Cindy Jones, is authorized to sign for and on behalf of the Municipality any document that may be required for the purposes of this request.

Cogesaf – formulaire d'adhésion 2022-2023 : 2022-03-07, 16 Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, il est résolu à l'unanimité d'approuver l'adhésion à l'organisme Cogesaf pour 2022-2023, au montant de 75 \$; que le maire est désigné comme personne déléguée.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Langeveld, it is resolved unanimously to approve an annual subscription to the Cogesaf organization for 2022-2023, in the amount of 75 \$; that the mayor is appointed as the delegate.

Le mois de l'arbre et des forêts : 2022-03-07, 17 **Attendu que** le mois de mai est celui de l'arbre et des forêts;

Attendu que le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec, en collaboration avec l'Association forestière du sud du Québec, offre gracieusement des arbres aux écoles, aux municipalités et aux organismes lors de leurs activités;

Attendu que les activités devraient sensibiliser la population à l'importance et au respect de l'arbre et des forêts, permettre à la population d'acquérir les connaissances et les soins que nécessitent les arbres et d'inciter la population à poser des gestes concrets de conservation et d'amélioration de son environnement;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par la conseillère Lois Miller, et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne autorise une demande de **300** arbres auprès de l'Association forestière du sud du Québec; que l'employé municipal doit aller chercher les plants à l'endroit de distribution; que la Municipalité tiendra une demi-journée spéciale le samedi 21 mai prochain, entre 9 h et 11 h 30 pour permettre aux citoyens d'obtenir gratuitement des arbres.

Whereas May is the month of the tree and forests and the *ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec*, in association with the *Association forestière du sud du Québec*, offers free trees to schools and municipalities for their activities; these activities should inform the population of the importance of the trees and forests, how to care for these trees and to invite the population to preserve and improve our environment.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Miller, it is resolved to authorize a request for **300** trees from *Association forestière du sud du Québec*; that the municipal employee will pick up these trees at the distribution center; that the municipality will hold an activity on Saturday May 21st from 9 a.m. – 11:30 a.m. to distribute these trees to the citizens of Melbourne free of charge.

Distribution de compost lors de la journée de l'arbre : 2022-03-07, 18 **Attendu qu'**une journée de l'arbre est organisée le samedi 21 mai entre 9 h et 11 h 30;

Attendu qu'une activité de distribution de compost, organisée lors de la distribution d'arbres, serait complémentaire;

Il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par la conseillère Maureen Murphy, et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de compost pour cette activité; que les citoyens soient invités à apporter des sacs ou des seaux pour transporter le compost disponible durant la journée de la distribution des arbres.

Moved by councillor Enright, seconded by councillor Murphy, it is resolved unanimously that Council authorizes the purchase of compost for this activity; that the citizens will be invited to bring bags or containers to obtain compost on the day of the tree distribution.

Publicités/dons : 2022-03-07, 19 Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par la conseillère Maureen Murphy, il est résolu par les conseillers d'autoriser les dépenses suivantes en dons aux organismes à but non lucratif et en publicités:

Les Sentiers de l'Estrie	280 \$
La Société St-Patrick de Richmond	250 \$
Le Vent dans les Arts	100 \$
Jevi	200 \$
The Record	159 \$ (plus taxes)
L'Étincelle	199 \$ (plus taxes)
La Tribune	525 \$ (plus taxes)

Moved by councillor Langeveld seconded by councillor Murphy, it is resolved by the councillors to authorize the above expenditures for advertising and donations to non-profit organizations.

Lettre du Ministre des Transports – aide financière – Programme d'aide à la voirie locale – volet Soutien : 2022-03-07 La directrice générale et greffière-trésorière informe les membres du conseil que la Municipalité du Canton de Melbourne a reçu une lettre du Ministre des Transports accordant une aide financière à la municipalité dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet – Soutien. En effet, la Municipalité pourra bénéficier d'un montant maximal de 88 546 \$ pour des travaux de réfection sur le chemin Valley.

The director general/clerk-treasurer informed the council members that the Township of Melbourne has received a letter from the *Ministre des Transports* regarding a financial assistance under the program « *Programme d'aide à la voirie locale – Volet – Soutien* ». The Municipality will be able to benefit from an amount of 88 546 \$ to carry out eligible road work on Valley Road.

Demande d'un délai jusqu'au 30 septembre 2023 pour l'exécution des travaux, suite à l'acceptation de la demande de subvention au PAVL volet Soutien (dossier no. YHC48748) de réfection sur le chemin Valley : 2022-03-07, 20 **Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne a eu la confirmation d'une subvention de 88 546 \$ en date du 18 février 2022 dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – volet Soutien;

Attendu que la municipalité demande la possibilité de reporter la date de la fin des travaux au 30 septembre 2023 puisque nous attendons toujours que trois poteaux soient déplacés par Bell suivi par le déplacement du réseau d'Hydro-Québec;

Attendu que la municipalité a de nombreux projets prévus pour la saison 2022, et qu'il serait difficile d'ajouter un projet de cette envergure dans la programmation des travaux pour la saison 2022;

Attendu que la subvention est sous forme de versement sur une période de dix (10) ans, donc la municipalité devra faire un règlement d'emprunt et la procédure comporte plusieurs étapes pour adopter ledit règlement, ce qui entraîne un délai supplémentaire;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Simon Langeveld et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à effectuer une demande d'un délai jusqu'au 30 septembre 2023 pour les travaux rattachés à la subvention PAVL (dossier no. YHC48748) du chemin Valley.

Whereas the Township of Melbourne received confirmation of a grant of 88 546 \$ on February 18th, 2022 within the framework of the « *Programme d'aide à la voirie locale – volet Soutien* »; whereas the municipality would like to postpone the date of the end of the work to September 30th, 2023 since we are still waiting for three poles to be moved by Bell followed by Hydro-Québec moving their network; whereas the municipality has many projects planned for the 2022 season, and it would be difficult to add a project of this scope to the work program for the 2022 season; whereas the grant is in the form of instalments over a period of 10 years, so the municipality will have to make a loan bylaw and the procedure includes several steps which entails an additional delay;

Consequently, it is moved by councillor Enright, seconded by councillor Langeveld and resolved unanimously by the councillors to authorize the director general/clerk-treasurer to request a delay until September 30th, 2023 for the work related to the PAVL grant (file no. YHC48748) for Valley Road.

Convention d'aide financière avec le MTQ dans le cadre du volet Soutien du Programme d'aide à la voirie locale : 2022-03-07 Ce point sera discuté lors d'une séance subséquente du conseil. / This point will be discussed at a future sitting of this council.

Soumissions concernant les travaux de rechargement des chemins Baker et Ely et le remplacement d'un ponceau : 2022-03-07, 21 **Considérant que** la Municipalité du Canton de Melbourne a procédé à un appel d'offres pour l'exécution des travaux de rechargements des chemins Baker et Ely et le remplacement d'un ponceau;

Considérant que le processus d'appel d'offres a permis de recevoir sept (7) soumissions, que l'analyse des soumissions a été effectuée par la firme *Avizo Experts-Conseils*;

Considérant que la firme *Avizo Experts-Conseil* a recommandé à la Municipalité, après analyses des documents, d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit *La Sablière de Warwick Itée*, pour un montant de 691 954,94 \$, incluant les imprévus et les taxes;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, et résolu à l'unanimité

Que le contrat concernant les travaux de rechargement des chemins Baker et Ely et le remplacement d'un ponceau soit accordé à l'entreprise *La Sablière de Warwick Itée*, pour un montant de 691 954,94 \$, incluant les imprévus et les taxes;

Que le contrat soit conditionnel à l'obtention du financement ainsi qu'à l'approbation du règlement d'emprunt numéro 2022-04 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

Que le maire, James Johnston et la directrice générale et greffière-trésorière, Cindy Jones sont autorisés à signer tous les documents nécessaires à la réalisation du projet comme stipulé dans le contrat;

Que tous les documents d'appel d'offres et la soumission de l'entreprise font partie intégrante de ce contrat.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Garrett, it is resolved to award the company *Les Sablières Warwick Itée* the contract relating to the graveling work on Baker and Ely roads as well as for work on a culvert for an amount of 691 954,94 \$ including contingencies and the taxes, and that following the verification and recommendation of the firm *Avizo Experts-Conseil*; that the contract is conditional on obtaining financing as well as the approval of loan bylaw number 2022-04 by the *Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation*; that the mayor and the director general/clerk-treasurer are authorized to sign all necessary documents for the project; that all tender documents are an integral part of this contract.

Soumissions concernant les travaux de reconstruction d'environ 200 m du chemin de Montréal : 2022-03-07, 22 **Considérant que** la Municipalité du Canton de Melbourne a procédé à un appel d'offres pour l'exécution des travaux de reconstruction d'environ 200 m du chemin de Montréal;

Considérant que le processus d'appel d'offres a permis de recevoir cinq (5) soumissions, que l'analyse des soumissions a été effectuée pour les trois (3) plus bas soumissionnaires par la firme *EXP.*;

Considérant que la firme *EXP.* a recommandé à la Municipalité, après analyses des documents, d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit *Groupe Gagné Construction inc.*, pour un montant de 411 600,00 \$, incluant les taxes;

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Maureen Murphy, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, et résolu à l'unanimité :

Que le contrat concernant les travaux de reconstruction d'environ 200 m du chemin de Montréal soit accordé à l'entreprise *Groupe Gagné Construction inc.* pour un montant de 411 600,00 \$, incluant les taxes;

Que le maire, James Johnston et la directrice générale et greffière-trésorière, Cindy Jones sont autorisés à signer tous les documents nécessaires à la réalisation du projet comme stipulé dans le contrat;

Que tous les documents d'appel d'offres et la soumission de l'entreprise font partie intégrante de ce contrat.

Moved by councillor Murphy, seconded by councillor Langeveld, it is resolved to award the company *Groupe Gagné Construction inc.* the contract relating to the reconstruction work on Montreal road for an amount of 411 600,00 \$ including the taxes, and that following the verification and recommendation of the firm *EXP.*; that the mayor and the director general/clerk-treasurer are authorized to sign all necessary documents for the project; that all tender documents are an integral part of this contract.

Offres de services professionnelles – surveillance des travaux sur le chemin de Montréal : 2022-03-07, 23 Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, il est résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne accepte l'offre de la Direction de l'ingénierie et infrastructures de la FQM relative au service de surveillance des travaux à la reconstruction d'une partie du chemin de Montréal, et ce, selon les termes d'une offre déposée en date du 11 février 2022.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Langeveld, it is resolved by the council of the Township of Melbourne to accept the offer from the firm *Direction de l'ingénierie et infrastructures of the FQM* concerning the overseeing of the work on Montreal Road, and that in accordance to the terms in a document dated February 11th, 2022.

Appel d'offres - fourniture de matériaux granulaires : 2022-03-07, 24 Sur proposition du conseiller Jeff Garrett appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité que le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à envoyer des invitations relatives à la fourniture de 6 000 tonnes métriques d'un granulats d'ardoise 0-3/4" pour le rechargement sur le réseau routier.

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Miller, it is resolved to authorize the director general/clerk-treasurer to send out invitations concerning the purchase of 6 000 metric tons of 0-3/4" crushed slate.

Offre de service – gravier 0-3/4" – chemins Gunter et de la Rivière : 2022-03-07, 25 Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre d'*Excavation Yvon Benoit* (selon les termes de l'offre déposée aux archives) relative à la fourniture de 4 200 tonnes métriques de gravier 0-3/4" pour les chemins Gunter et de la Rivière; que tous les matériaux devront être approuvés par le responsable de voirie.

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Morrison, it is resolved to accept the offer of *Excavation Yvon Benoit* (on terms as filed in the municipal archives) relating to the supply of 4 200 metric tons of 0-3/4" gravel for Gunter and de la Rivière roads; that the gravel must be approved by the roads department supervisor.

Fauchage des foins : 2022-03-07, 26 Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de Monsieur Marc Morin de Saint-François-Xavier-de-Brompton (selon les termes de l'offre déposée aux archives) relative au fauchage des foins aux abords des chemins municipaux en 2022.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Miller, it is resolved to accept the offer of Mr. Marc Morin of Saint-François-Xavier-de-Brompton (on terms as filed in the municipal archives) concerning the mowing of grass along the municipal roadsides in 2022.

Fauchage / débroussaillage de toutes les glissières : 2022-03-07, 27 Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de Monsieur Marc Morin de Saint-François-Xavier-de-Brompton (selon les termes de l'offre déposée aux archives) relative au débroussaillage de toutes les glissières longeant les chemins municipaux en 2022.

Moved by councillor Enright, seconded by councillor Garrett, it is resolved to accept the offer of Mr. Marc Morin of Saint-François-Xavier-de-Brompton (on terms as filed in the municipal archives) concerning the mowing of grass around all the guard rails along the municipal roads in 2022.

Débroussaillage : 2022-03-07, 28 Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de *Les Entreprises Philippe Berthelette* (selon les termes de l'offre déposée aux archives) relative au débroussaillage aux abords des chemins municipaux en 2022.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Garrett, it is resolved to accept the offer of *Les Entreprises Philippe Berthelette*, (on terms as filed in the municipal archives) concerning the clearing of brush along the municipal roadsides in 2022.

Service de niveleuse : 2022-03-07, 29 Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, il est résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne fixe à 175 \$ le tarif horaire couvrant les services de la niveleuse avec opérateur; que copie de cette résolution soit transmise à la Société de Gestion des Matières résiduelles du Val-Saint-François et au Village de Kingsbury.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Langeveld, it is resolved unanimously that the councillors of the Township of Melbourne fix the hourly rate for the services of the grader with operator at 175 \$; that a copy of this resolution be sent to the Société de Gestion des Matières Résiduelles du Val-Saint-François and the Village of Kingsbury.

Chemins de la Rivière et Gunter – service de niveleuse et abat-poussière : 2022-03-07, 30 Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Daniel Enright, il est résolu à l'unanimité que le conseil demande un prix à la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton pour passer la niveleuse et pour l'application d'un abat-poussière sur les chemins de la Rivière et Gunter en même temps qu'elle réalise ce même travail sur son territoire.

Moved by councillor Morrison seconded by councillor Enright, it is resolved unanimously that council requests a price from the Municipality of Saint-François-Xavier-de-Brompton for the grading and the application of dust control on River and Gunter roads at the same time that this municipality carries out this same work on their territory.

SSIRR - États financiers 2021 : 2022-03-07, 31 Le conseil prend connaissance du rapport financier 2021 du Service de Sécurité Incendie de la région de Richmond déposé par la directrice générale et greffière-trésorière;

Il est proposé par la conseillère Maureen Murphy, appuyé par le conseiller Daniel Enright, et résolu à l'unanimité d'accepter les états financiers 2021 du Service de Sécurité Incendie de la région de Richmond tels que déposés.

Council acknowledges the 2021 financial report for the SSIRR tabled by the director general/clerk-treasurer.

Moved by councillor Murphy, seconded by councillor Enright it is resolved unanimously to accept the 2021 financial report for the SSIRR as tabled.

Dépôt des rapports annuels du préventionniste pour 2021 : 2022-03-07 Le conseil prend connaissance des différents rapports pour 2021 du préventionniste du Service de Sécurité Incendie de la région de Richmond déposé par la directrice générale et greffière-trésorière. / Council acknowledges the various reports for 2021 from the

preventionist of the *Service de Sécurité Incendie de la région de Richmond* tabled by the director general/clerk-treasurer.

Adoption du rapport annuel d'activités en sécurité incendie : 2022-03-07, 32 **Attendu** le schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé en vigueur sur le territoire de la MRC du Val-Saint-François;

Attendu l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie;

Attendu que les rapports annuels produits et adoptés par les municipalités de la MRC du Val-Saint-François doivent être expédiés au Ministère de la Sécurité publique, par le biais de la MRC, et ce, au plus tard le 31 mars 2022;

Attendu que le Conseil municipal a pris connaissance du rapport annuel d'activités en sécurité incendie réalisé sur le territoire municipal;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Maureen Murphy, appuyé par le conseiller Simon Langeveld et résolu:

D'adopter le rapport annuel d'activités en sécurité incendie réalisé sur le territoire de la municipalité du Canton de Melbourne pour l'année 2021;

De faire parvenir une copie de celui-ci à la MRC du Val-Saint-François, accompagnée d'une copie de la présente résolution.

Whereas the annual reports produced and adopted by the municipalities of the *MRC du Val-Saint-François* for the revised fire safety risk plan must be sent to the Minister of Public Security, by the MRC, and this no later than March 31st, 2022; whereas the council took note of the annual report of fire safety activities carried out on the municipal territory;

It is moved by councillor Murphy, seconded by councillor Langeveld and resolved to adopt the annual report of fire safety activities carried out in the territory of the Township of Melbourne for 2021; to send a copy of this report to the *MRC du Val-Saint-François*, along with a copy of this resolution.

Factures : 2022-03-07, 33 **Attendu que** la directrice générale et greffière-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer (montant : 143 964,44 \$) et des chèques émis (montant : 19 072,90 \$) à chacun des membres du conseil;

Il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Jeff Garrett que les comptes à payer et les chèques émis selon les listes transmises à chacun des membres du conseil soient acceptées et/ou payées.

Whereas the director general/clerk-treasurer gave a copy of the list of the accounts to be paid (143 964,44 \$) and the payments issued (19 072,90 \$) to each Council member;

It is proposed by councillor Enright, seconded by councillor Garrett that the accounts to be paid and cheques issued, according to lists given to each council member are accepted and/or paid.

Varia – Les élus-es municipaux québécois solidaires du peuple ukrainien : 2022-03-07, 34 **Attendu que** la Fédération de Russie a envahi militairement la république d'Ukraine;

Attendu que la Fédération de Russie a, se faisant, violé les règles internationales du respect de l'intégrité des frontières nationales et provoque la mort de milliers de personnes et l'exode de citoyens ukrainiens;

Attendu qu'à notre époque, la solution militaire est inacceptable pour régler les conflits entre nations;

Attendu que les élus-es municipaux et le peuple québécois sont profondément affligés par les souffrances vécues par le peuple et les communautés ukrainiennes;

Attendu que la volonté des élus-es municipaux du Québec d'exprimer leur désapprobation la plus totale de cette situation et du recours aux armes pour régler les conflits;

Attendu que la volonté des élus-es municipaux et de la population québécoise d'exprimer leur solidarité avec le peuple ukrainien;

Attendu que les gestes de solidarité de plusieurs municipalités et de nombreux Québécois envers le peuple ukrainien, notamment à travers des dons à la Croix-Rouge canadienne;

Il est proposé le conseiller Simon Langeveld, appuyé par la conseillère Maureen Murphy :

Que la municipalité du Canton de Melbourne condamne avec la plus grande fermeté l'invasion de l'Ukraine par la Russie;

Que la municipalité joigne sa voix au concert des nations pour appeler la Russie à mettre fin à son agression et à retirer toutes ses forces de l'Ukraine et à régler ses différends par la voie de la diplomatie;

Que la municipalité demande au gouvernement du Canada de prendre toutes les mesures nécessaires pour amener la Russie à abandonner son attitude belliqueuse;

Que la municipalité invite ses citoyens à participer à l'effort de solidarité envers le peuple ukrainien;

Que la municipalité déclare son intérêt à contribuer à cet effort collectif et humanitaire et invite tous les groupes et intervenants à se mobiliser pour organiser l'accueil de ces personnes réfugiées sur notre territoire;

Que copie de cette résolution soit envoyée au premier ministre du Canada, M. Justin Trudeau, à la ministre des Affaires étrangères, M^{me} Mélanie Joly, au premier ministre du Québec, M. François Legault, à l'ambassade de la République d'Ukraine, à l'ambassade de la Fédération de Russie, à la Fédération québécoise des municipalités et aux médias régionaux et nationaux.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Murphy, it is resolved to adopt the resolution above submitted by the Fédération québécoise des municipalités: that the Township of Melbourne condemns in the strongest terms the invasion of Ukraine by Russia; that the municipality joins its voice to the concert of nations to call on Russia to end its aggression and to withdraw all its forces from Ukraine and to settle its differences through diplomacy; that the municipality asks the Government of Canada to take all necessary measures to induce Russia to abandon its belligerent attitude; that the municipality invite its citizens to participate in the solidarity effort towards the Ukrainian people; that the municipality declare its interest in contributing to this collective and humanitarian effort and invite all groups and stakeholders to mobilize to organize the reception of these refugees on our territory; that a copy of this resolution be sent to the Prime Minister of Canada, Mr. Justin Trudeau, to the Minister of Foreign Affairs, Ms. Mélanie Joly, to the Premier of Quebec, Mr. François Legault, to the Embassy of the Republic of Ukraine, the Embassy of the Russian Federation, the Quebec Federation of Municipalities and the regional and national media.

Levée de la séance : 2022-03-07, 35 Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par la conseillère Lois Miller que la séance

soit levée à 21 h 55. La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi 4 avril 2022.

All the subjects on the agenda having been the object of discussions and resolutions, where necessary, it is proposed by councillor Miller that this meeting be closed at 9:55 p.m. The next regular council meeting will be held on Monday, April 4th, 2022.

James Johnston
Maire

Cindy Jones
Directrice générale et greffière-trésorière

APPROBATION DES RÉOLUTIONS

Je, James Johnston, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 8^e jour du mois de mars de l'an deux mille vingt-deux.

James Johnston
Maire